

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55307 / 570119 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 11:30

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-129-07

Lieu : Ahn

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 16:59:58

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55308 / 570118 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 11:20

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-92

Lieu : Ahn

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:00:13

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55313 / 570113 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 10:25

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-123-34

Lieu : Beyren

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:01:39

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55314 / 570112 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 10:10

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-101

Lieu : Dreibern

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousser : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:01:54

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55319 / 570107 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 09:30

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-100

Lieu : Ehnen

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:02:59

SPECHT Gilliane
Signataire habilité



RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55320 / 570106 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 09:20

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-103

Lieu : Ehnen

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:03:13

SPECHT Gilliane
Signataire habilité



RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55321 / 570105 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 09:10

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-94

Lieu : Ehnen

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55312 / 570114 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 10:35

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-98

Lieu : Kapenacker

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:01:25

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55309 / 570117 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 11:10

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-91

Lieu : Machtum

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:00:28

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55310 / 570116 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 11:00

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-102

Lieu : Machtum

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre: / mg/l Cl2 total: / mg/l pH: /

Traitement : non / no

Démontage mousseur: oui / yes

Désinfection avant prélèvement: flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:00:43

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55311 / 570115 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 10:50

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-123-35

Lieu : Oberdonven

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre: / mg/l Cl2 total: / mg/l pH: /

Traitement : non / no

Démontage mousseur: oui / yes

Désinfection avant prélèvement: flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:01:03

SPECHT Gilliane
Signataire habilité



RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55306 / 570120 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 11:40

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-97

Lieu : Wormeldange

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 16:59:38

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55316 / 570110 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 09:50

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-129-09

Lieu : Wormeldange

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:02:30

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55322 / 570104 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 09:00

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-95

Lieu : Wormeldange

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:03:41

SPECHT Gilliane
Signataire habilité



RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55315 / 570111 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 10:00

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-129-10

Lieu : Wormeldange-Haut

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre: / mg/l Cl2 total: / mg/l pH: /

Traitement : non / no

Démontage mousseur: oui / yes

Désinfection avant prélèvement: flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:02:15

SPECHT Gilliane
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

AC de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange
95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-02-27-05-25-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 25-11973 N° Echantillon : MB25-55318 / 570108 Date début d'analyse : 20/11/2025

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 20/11/2025 à 09:40

Réceptionné le : 20/11/2025 à 14:30

Par : Weber Tom

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par :

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-104

Lieu : Wormeldange-Haut

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-galactosidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V11

Date d'émission du rapport : 24/11/2025 à 17:02:44

SPECHT Gilliane
Signataire habilité